



Changement de statut urgent

Par **bil**, le **18/09/2008 à 17:30**

Bonjour,rrnrvoilà j'ai déposé une demande de changement de statut en juin 2008 et mon titre de séjour expire le 30 septembre, et j'ai apelé la prefecture pour avoir des nouvelles il mont dit que mon dossier il est a la DDTEFP, et j'ai apelé la DDTEFP il mont dit qu'il est en cours de traitement.rnrnJ'ai apelé l'entreprise qui veut m'embaucher elle m'as dit qu'ele a reçu une lettre de la DDTEFP pour demande de pièces complémentaire qu'elle lui a transmit.rnrnVoilà mon probleme est ce que je peux avoir un récissipicé apres le 30 septembre 2008 en attendant la réponse de mon changment de statut?rnrnEst ce que je peux diposer le renouvellement etudiant (j'ai une inscription) alors que y a une procédure de changement de statut qu'est en cours?rnrnEt la derniere dans le cas d'un refus, est ce que je récupérer le statut etudiant?rnrnMerci beaucoup pour votre aide!

Par **citoyenalpha**, le **18/09/2008 à 19:33**

Bonjourrrnril conviendrait de déposer une demande de renouvellement de votre titre de séjour étudiant en attendant l'étude de votre demande de changement de statut.rnrnEn cas de refus de votre changement de statut vous risquez de vous voir exposé un dépôt de demande de renouvellement de votre titre de séjour étudiant hors délai.rnrnRestant à votre disposition.